



Spécialités : Toutes

SMG (soins médicaux gratuits)

création le 10/03/2020



Définition : SMG, Soins relatifs à une infirmité ou une maladie résultant de tous faits de guerre et de service.

Le régime du patient est la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS).

Le contexte de facturation SMG

Le bénéficiaire des soins présente :

- son attestation de droits aux soins médicaux gratuits,
- la fiche descriptive des infirmités. Le PS identifie le rapport des soins avec les SMG. En nature d'assurance SMG, le PS saisit un montant total de prise en charge (montant total des prestations avec dépassement).

Identification des codes prestations à appliquer par le PS. Le qualificatif de la dépense « L » est utilisé pour tous les actes soumis à accord de prise en charge au titre des SMG. Le PS applique le montant de prise en charge. Les suppléments dérogatoires SMG sont ajoutés automatiquement sans intervention du Professionnel de Santé.